



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1624

Patrimoine bâti de la Ville de Lyon – Poursuite de l'opération 60021837 "Réseaux de chauffage - Rénovation 2015-2020" - Affectation complémentaire de l'AP 2015/6 – Programme 20020 « Conservation du Patrimoine tous secteurs »

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 NOVEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SECHERESSE (pouvoir à M. GRABER), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), Mme TAZDAIT (pouvoir à Mme BAUGUIL), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1624 - PATRIMOINE BATI DE LA VILLE DE LYON – POURSUITE DE L'OPERATION 60021837 "RESEAUX DE CHAUFFAGE - RENOVATION 2015-2020" - AFFECTATION COMPLEMENTAIRE DE L'AP 2015/6 – PROGRAMME 20020 « CONSERVATION DU PATRIMOINE TOUS SECTEURS » (DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/962 du 16 mars 2015, vous avez approuvé le lancement partiel de certaines opérations de travaux urgents.

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le Plan d'Equipement Pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet de « Rénovation des réseaux de chauffage » et voté son AP à savoir, au sein du programme 20020, l'AP n° 2015-6 « Rénovation des réseaux de chauffage 2015-2020 ».

L'état des réseaux de chauffage, qu'ils soient enterrés sous les cours ou à l'intérieur des bâtiments conditionne la performance énergétique de l'installation, le confort thermique des usagers et la continuité du service. En effet, une rupture de canalisation entraîne l'arrêt total, sur toute la durée de la réparation (pouvant être de plusieurs semaines), du chauffage d'un bâtiment avec fermeture temporaire de l'établissement, perte d'énergie et dégâts éventuels. Sur le patrimoine de la Ville, la plupart des réseaux de chauffage sont anciens.

La poursuite de l'opération consiste à procéder à la rénovation et/ou au renouvellement des réseaux de chauffage, selon leur âge et les dégradations déjà existantes (Percements, fuites récurrentes...).

L'ensemble des travaux prévu sur le mandat est estimé à 1 000 000 € TTC.

En conséquence, il convient de porter le montant global de l'opération 60021837 « Réseaux de chauffage – Rénovation 2015-2020 » de 200 k€ à 1 000 K€ par l'affectation complémentaire de l'AP n° 20020/2015-6.

La liste indicative des travaux prévus sur cette thématique est jointe au présent rapport.

Certaines de ces opérations peuvent nécessiter des autorisations d'urbanisme dont le Conseil municipal doit autoriser le dépôt.

La maîtrise d'œuvre sera assurée soit en interne, soit par un prestataire extérieur selon le montant des opérations. Les marchés de travaux, de maîtrise d'œuvre, de coordination santé prévention sécurité et de contrôle

technique seront attribués en application des dispositions du Code des Marchés Publics.

Vu le Code Général des Collectivités Locales ;

Vu le Code Marchés Publics ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu les délibérations n° 2015/962 du 16 mars 2015 et n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 3^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1- La poursuite de l'opération 60021837 « Réseaux de chauffage - Rénovation 2015-2020 » ainsi que son montant sont approuvés. Elle sera financée par affectation complémentaire de l'AP n° 20020/2015-6 « Rénovation des réseaux de chauffage 2015-2020 ».

2- M. le Maire est autorisé à déposer toutes les autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de ces travaux.

3- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon, sur le programme 20020, AP 2015-6, opération 60021837 et seront imputées aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonctions 020 et autres, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- CP 2015 : 150 000 €
- CP 2016 : 350 000 €
- CP 2017 : 200 000 €
- CP 2018 : 200 000 €
- CP 2019 : 100 000 €.

4- Pour la mise en œuvre de ces opérations, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier, toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY